

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2025-072

### Séance du 24 NOVEMBRE 2025

#### Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	:	19
En exercice	:	19
Présents	:	17
Qui ont pris part à la délibération	:	18
Date de la Convocation	:	14/11/2025
Convocation affichée et diffusée le	:	14/11/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre novembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

**PRESENTS :** M. VALLOS Frédéric, M. AKNIN Daniel, Mme BOURDELEAU Alexandra, Mme BRUYAS Séverine, M. COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, Mme GONZALEZ Sindy, M. GAY Richard, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie- Claude, M. JACQUET Alain, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément M. ROCHE Gilles et Mme SOUZY Eva.

#### ABSENT EXCUSE:

M. GROSSAT Gilles

#### POUVOIR :

Mme GENEVOIS Annie a donné pouvoir à Mme Marie-Claude HENRY

Madame Marie-Claude HENRY a été nommée secrétaire de séance.

#### Objet : Rapport d'activité annuelle 2024 - Service Assainissement de la CCDSV

Monsieur le Maire expose que les conseillers municipaux ont été destinataires du rapport annuel 2024 de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée sur la qualité et le prix du service de l'assainissement.

Monsieur le Maire présente les grandes lignes du rapport au Conseil municipal.

Le Conseil municipal, à l'unanimité

- Prend acte du rapport annuel assainissement 2024 présenté par la CCDSV
- Dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis à la CCDSV
- Dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis à la Préfecture de l'Ain.

Ainsi fait et délibéré  
le 24 novembre 2025

Pour extrait conforme,

Le Maire  
Frédéric VALLOS



La secrétaire de séance  
Marie-Claude HENRY